

Compte-Rendu du Conseil d'Administration
03/11/2025

Sont présents au Conseil d'administration :

- Stéphanie HADE
- Boris COUILLEAU
- Gaëlle BATTEUR
- Gwenaël DELAYE
- Véronique VIOT
- Carole PASCAL
- Bérénice GARNIER - en visio
- Sabrina MIOT, en tant que membre du CSE collège « Employé »

Excusées :

- Floriane BIGOTTI, en tant que membre du CSE collège « Hors employé »

Invité :

- Pierre JANDOT, Directeur général délégué

Ordre du jour :

1. Signature des PV de CA précédents
2. Tableau de bord 2025 / Tableau de suivi Chiffre d'affaires optimisé
3. Avancée procédure licenciement
4. Difficultés et inquiétudes interne : équipe et CSE
5. Proposition de prise de contact avec un cadre du syndicat CGT
6. Déclenchement de la protection juridique de la direction par un cabinet d'avocat
7. Mission Enquête harcèlement avec cabinet externe
8. Saisie médiateur Ouest-France
9. Temps sociétaires fin d'année ou seconde AG ? Info statuts SCOP pour nouveau sociétaires et exclusion de sociétaires au comportement déloyal envers leur entreprise
10. PCH/Adapeila => mise en place et participation à une formation proposée par l'Adapeila
11. Utilisation de la solution Layan pour le recrutement
12. Désignation Pierre JANDOT en tant que DG et vote rémunération et désignation Boris Couilleau DGD
13. Développement : quelle est la politique de communication réalisée par Titi pour se faire connaître sur tous les secteurs géographiques
14. Recrutement : même question pour recruter le personnel
Quels moyens mettre en place ?
Par qui ? comment ? où ?

Autre info : Proxycab

Démarrage du conseil d'administration à 11h15

1. Signature des PV de CA précédents

1^{ère} résolution : Validation du PV du CA du 04/07/2025

La résolution est mise au vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution : Validation du PV du CA du 18/09/2025.

La résolution est mise au vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Tableau de bord 2025 / Tableau de suivi Chiffre d'affaires optimisé

Le tableau de bord :

	août-25	sept-25	oct-25
CUMUL			
Domicile	104 438,23	112 153,33	134 983,55
Mobilité	56 968,30	77 954,14	69 113,87
Jardinage - bricolage	508,21	595,23	1 727,33
Livraison de courses	757,37	906,90	671,64
Autres *	184,38	176,16	176,16
Frais avancé pour compte	-	1 827,29	160,00
TOTAL CA HT	162 856,49	193 613,05	206 832,55
NB d'heures prestations facturées	4 425,75	4 921,88	5 353,23
CA / H	36,80	39,34	38,64
salaires bruts	125 912,73	123 890,59	-
charges patronales	17 028,09	17 103,81	-
masse salariale	142 940,82	140 994,40	-
heures payées	9 276,92	9 418,90	-
taux horaire	15,41	14,97	#DIV/0!
% MS / CA	87,77%	72,82%	0,00%

A ajouter la ligne de refacturation de la rémunération de Pierre JANDOT.

49 : OCTOBRE 2025 : meilleur mois de l'année avec 55036 € de CA.

44 : OCTOBRE 2025 : meilleur mois sur le service domicile avec 97 509 €

Le tableau de suivi du chiffre d'affaires optimisé : en lien directement avec Proginov le logiciel comptable. Travail enclenché pour optimiser les chiffres, pour sortir des éléments plus facilement, etc. Gros travail réalisé sur XIMI avec Yann DEFAYE de Titi Floris.

N° Groupe	CA par catégories	Janvier 2025		Février 2025		
		49	Total	44	49	Total
	Total Groupe : Assistance à la personne	20 093,11 €	88 970,44 €	63 516,13 €	19 515,43 €	83 031,56 €
2	Entretien maison et travaux ménagers	19 023,28 €	47 012,06 €	25 214,23 €	16 664,70 €	41 878,93 €
	Total Groupe : Entretien & travaux ménagers	19 023,28 €	47 012,06 €	25 214,23 €	16 664,70 €	41 878,93 €
3	Assistance Administrative à Domicile	- €	43,59 €	- €	- €	- €
	Total Groupe : Assistance Administrative	- €	43,59 €	- €	- €	- €
	Accompagnement des Enfants de +3 ans dans leurs Déplacements	126,95 €	2 546,01 €	1 243,86 €	76,17 €	1 320,03 €
	Accompagnement des Enfants de -3 ans dans leurs Déplacements	- €	- €	- €	- €	- €
	Accompagnement des PA-PH	1 437,49 €	3 168,02 €	1 765,32 €	1 700,96 €	3 466,28 €
	Aide à la mobilité et transport de personnes fragiles	13 250,72 €	63 318,72 €	42 897,50 €	13 200,55 €	56 098,05 €
	Accompagnement des Enfants de -18ans Handicapés	- €	- €	- €	- €	- €
	Total Groupe : Aide à la mobilité	14 815,16 €	69 032,75 €	45 906,68 €	14 977,68 €	60 884,36 €
	Livraison de courses à domicile	201,19 €	689,57 €	471,24 €	137,21 €	608,45 €
	Total Groupe : Livraison de courses	201,19 €	689,57 €	471,24 €	137,21 €	608,45 €
	Garde d'Enfant +3 ans (y compris garde partagée)	- €	- €	- €	- €	- €
	Garde d'Enfant -3 ans (y compris garde partagée)	- €	- €	- €	- €	- €
	Garde d'Enfant -18 ans Handicapés	- €	- €	- €	- €	- €
	Total Groupe : Garde d'enfant	- €	- €	- €	- €	- €
	Petits travaux de jardinage	- €	885,60 €	1 216,10 €	- €	1 216,10 €
	Total Groupe : Jardinage	- €	885,60 €	1 216,10 €	- €	1 216,10 €
	Prestations de petit bricolage dites "Hommes toutes mains"	- €	- €	- €	- €	- €
	Total Groupe : Petit Bricolage	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres prestations	26,16 €	26,16 €	- €	26,16 €	26,16 €
	Total Groupe : Prestations diverses	26,16 €	26,16 €	- €	26,16 €	26,16 €
-	TOTAL	54 158,90 €	206 660,17 €	136 324,38 €	51 321,18 €	187 645,56 €
Ecart Proginov / Ximi			357,44 €			378,74 €

3. Avancée procédure licenciement

Procédure en cours contre Mme Oriane DE LAMBILLY pour une intervention violente et agressive envers les coordinatrices transport ; il a été mis en avant un harcèlement possible par cette salariée ; agissements inacceptables donc la procédure est en cours. Cette procédure sera envoyée à l'inspection du travail.

Tentative de la CGT d'amener cette procédure à dire que TS serait contre un syndicat ; mais ce ne sont que des comportements individuels ; portés sur la place publique à travers les médias et ciblés très fortement M. Boris COUILLEAU sur un certain nombre de choses ; et colportés sur Ouest France ; certains propos sont faux et inacceptables.

4. Difficultés et inquiétudes interne : équipe et CSE

Positionnement ultra important : que fait-on ? comment vient-on en protection de certains membres du CSE, de la direction et de certains salariés ? Il faut déterminer une orientation commune et portée par le CA.

Mme Cassandre PIERSON, référente Harcèlement, a été mobilisée et alertée à nouveau par un membre du CSE : M. Pierre JANDOT a rdv avec elle sur Angers demain.

Mme Carole PASCAL exprime les difficultés ressentis devant les propos ou questions de bénéficiaires qu'elles accompagnent ; elle exprime également que lorsqu'elle est rentrée chez TS, c'était une volonté car une SCOP. Aujourd'hui, la tournure que prend les choses la met à mal.

Nous voyons que ça prend un peu plus d'ampleur : on voit que ça impacte les équipes de plus en plus. Mme Bérénice GARNIER exprime que c'est notre cœur de métier qui est impacté ; nous qui faisons tout pour améliorer les conditions de travail des salariés.

Est-ce qu'une communication envers les salariés devrait être faite ?

5. Proposition de prise de contact avec un cadre du syndicat CGT

Les membres du conseil d'administration valident cette proposition à l'unanimité.

6. Déclenchement de la protection juridique de la direction par un cabinet d'avocat

Assurance juridique permet la protection des dirigeants, membres du conseil d'administration de l'entreprise. La prise de contact a été effectuée pour expliquer la situation, et voir si démarche à réaliser.

7. Mission enquête harcèlement avec cabinet externe

Prendre contact avec un cabinet externe afin d'obtenir des devis dans un premier temps.

Attendre d'abord le résultat de l'enquête menée par Cassandra CODET suite à une interpellation d'un membre du CSE.

8. Saisie médiateur Ouest France

Mail envoyé pour une demande de saisie de médiateur de Ouest France le 01/11/2025.

Pas de prise de contact pour faire paraître un nouvel article afin de ne pas attiser les tensions.

9. Temps sociétaires fin d'année ou seconde AG ? Info statuts SCOP pour nouveaux sociétaires et exclusion de sociétaires au comportement déloyal envers leur entreprise

M. Boris COUILLEAU, en tant que président du conseil d'administration, demande à ce qu'une assemblée générale extraordinaire soit convoquée afin de pouvoir exclure deux personnes du sociétariat : Mme Sabrina MIOT et M. Alexander VISSER.

Après échanges et débats, le conseil d'administration décide d'organiser un second conseil d'administration qui portera sur cette question afin que chacun puisse avoir un délai de réflexion.

Mme Sabrina MIOT intervient en expliquant que si elle pouvait en effet ne plus être sociétaire, elle aurait déjà démissionné de ce statut.

10. PCH/Adapeila => mise en place et participation à une formation proposée par l'Adapeila

Formation déjà existante chez ADAPEILA ; à destination des salariés terrains et administratifs de TS. Partenariat permettra également la découverte de structure médico-social : FAM, FAS, ITEP, etc.

11. Utilisation de la solution Layan pour le recrutement

L'interface LAYAN sera mise en place afin de faciliter et de centraliser toutes les candidatures ; cela optimisera le suivi des candidatures. Coût sera de 500 € par an ; coût moindre car filiale de TF.

En parlant de recrutement : voir point 13 & 14 : difficultés d'avoir un équilibre entre le recrutement sur certains secteurs et le nombre de nouvelles demandes de bénéficiaires. Avec notre volonté de développer l'activité, cela peut induire des zones d'interventions temporairement plus importantes pour certains salariés ; l'objectif est bien toujours de sectoriser un maximum.

12. Désignation M. Pierre JANDOT en tant que DG et vote rémunération et désignation M. Boris Couilleau DGD

3^{ème} délibération : Mandat de Directeur Général pour M. Pierre JANDOT

Le président du conseil d'administration propose la candidature de M. Pierre JANDOT pour le mandat de Directeur Général de Titi Services à compter de ce jour.

La résolution est soumise au vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} délibération : Rémunération du mandat de Directeur Général : augmentation de 200 € brut

Le président du conseil d'administration propose la rémunération du mandat de Directeur Général à 400 € brut/mois.

La résolution est soumise au vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} délibération : Mandat de Directeur Général Délégué pour M. Boris COUILLEAU

Le président du conseil d'administration propose la candidature de M. Boris COUILLEAU pour le mandat de Directeur Général Délégué de Titi Services à compter de ce jour.

La résolution est soumise au vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

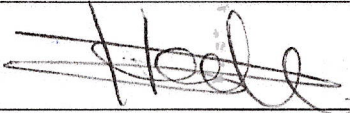
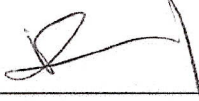
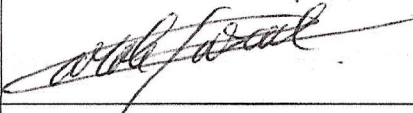
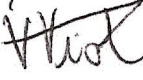
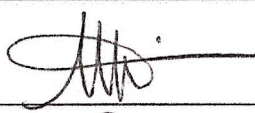
Autre info : Proxycab : racheté par Autocar Augereau pour 70 ke :

<https://www.bodacc.fr/pages/annonces-commerciales-detail/?q.id=id:A202501501267>

Fin du conseil d'administration 14h

Boris COUILLEAU
Président du conseil d'administration


Certifié conforme.

Stéphanie HADE	
Gwenaél DELAYE	
Carole PASCAL	
Véronique VIOT	
Gaëlle BATTEUR	
Bérénice GARNIER	Visio 